

BULLETIN MUNICIPAL



*Le Maire, Monsieur Jean-Pierre VIALATTE et le
Conseil municipal vous souhaitent une
Bonne Année 2018*

Janvier 2018

Numéro 15

Le mot du Maire

La rentrée du Conseil municipal s'est faite le samedi 27 janvier dernier.

Le bilan des actions menées en 2017 a été fait, ainsi que la présentation des engagements pour la seconde partie de mandat.

La concrétisation de nos projets s'est faite grâce au travail et à l'implication des nombreuses personnes qui œuvrent pour la collectivité. Je tiens à remercier personnellement :

- . les Elus qui participent activement à la vie communale par leur engagement, la mise à disposition de leur temps, voire de leur matériel.
- . les Bénévoles qui répondent toujours présents. Le réaménagement de la salle des fêtes, la mise en valeur de l'église et des espaces publics en sont le résultat.
- . le Comité des fêtes et son Président qui ont su nous apporter de nombreux moments de convivialité. D'ailleurs, la nouvelle saison d'animations qu'ils nous préparent est tout autant prometteuse.

N'oubliez pas de consulter notre site internet : www.arnaud-guilhem.fr

Vous y trouverez les informations et les photos qui concernent la vie du village, ainsi que les comptes rendus des Conseils municipaux.

Le Maire, Jean-Pierre Vialatte.

Fête de la Saint-Martin du 10 et 11 novembre 2017

Les Arnaud -guilhemois et leurs invités se sont réunis le vendredi soir autour d'un repas organisé par le comité des fêtes, et animé par le « **Groupe Tendances** ».



Le 11 novembre moment de recueillement dans l'église du village et dépôt de gerbe aux monuments aux morts, avec le groupe « **le Rallye Trompes du Comminges** ».



A 12 heures tous les habitants se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour l'apéritif offert par le Maire, les Elus et le Comité des fêtes.

Le samedi 2 décembre, décoration du village pour Noël.

Malgré le froid, les bénévoles, les élus et le comité des fêtes, ont installés les décorations de Noël dans le village, les hameaux et la salle des fêtes.



Le dimanche 10 décembre « Arbre de Noël ».

Les enfants, leurs parents et les séniors se sont retrouvés pour le traditionnel « Arbre de Noël »



Clin d'œil du Comité des fêtes.

Mardi 23 janvier, s'est réuni le Comité des fêtes pour faire le bilan de l'année 2017, partager la traditionnelle galette des Rois, et planifier les manifestations pour l'année 2018.

A cette occasion, nous avons souhaité la bienvenue à Manon Guichereau et Mathias Combes qui ont rejoint le Comité des fêtes.

Nous accueillons avec grand plaisir toutes les personnes désireuses de participer à l'organisation des festivités de notre village.

Un grand merci à la municipalité et à tous les acteurs qui nous ont aidés tout au long de l'année passée.

Brice DAVEZAC Président

Et les membres du Comité des fêtes

« Les marcheurs » autour d'Arnaud-Guilhem.

Groupe de marche active

Vous aussi, vous avez envie de marcher régulièrement autour du village, en bonne compagnie et dans la convivialité ! Un *groupe de marcheurs et marcheuses se retrouve depuis quelques semaines.*

→ Rejoignez-nous :
Tous les dimanches (sauf intempéries)

Rendez-vous Jardin de la Salle des fêtes d'Arnaud-Guilhem
Départ **10h** précises

A très vite sur nos chemins !

Contact : Marlène BERNARD via arnaud-guilhem.mairie@wanadoo.fr



Le site internet de votre village est actif depuis le mois de décembre 2017, vous pouvez le consulter en vous connectant sur : www.arnaud-guilhem.fr

Vous y trouverez plusieurs rubriques ; pour les démarches administratives, les comptes rendus des conseils municipaux, les arrêtés concernant la commune, les bulletins municipaux, les activités du comité des fêtes, les journées citoyennes, une rubrique tourisme, des photos et un peu d'histoire sur le village.....

Incivilités :

. Bornes incendie endommagées.

. Abandon de déchets divers, (appareils petits ménagers, cartons et cagettes etc..), à côté des containers prévus pour le verre, plastiques, journaux etc....

. Panneaux signalétiques détériorés.

Ces nuisances entraînent des frais pour la commune, et ont une incidence sur le budget de la commune.

Tous touchés, tous concernés, tous responsables.

Rappel :

Toutes les questions et les réclamations déposées en mairie font l'objet d'un débat en conseil municipal, et les conclusions sont notifiées sur les comptes rendus que vous retrouvez sur les panneaux d'affichage de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Nouveaux à Arnaud-Guilhem !

Les personnes récemment installés dans le village sont invités à se faire connaître auprès de la mairie.

ETAT CIVIL

Naissance :



JADE FOCH-BOIREAU, née le 17 novembre 2017,

Tous nos vœux de bonheur au Bébé et félicitations à Aurore et Didier.